



PRÉFET DE L'AUBE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CHIFFRES DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE BILAN DE LA SEMAINE N° 29

Troyes, le lundi 25 juillet 2022

La préfète de l'Aube et les forces de l'ordre demeurent mobilisées en 2022 pour diffuser des messages de vigilance, de prévention et de conseils en matière de sécurité routière afin d'inviter chaque conducteur à adopter un comportement responsable sur les routes.

De nombreux comportements inadaptés et dangereux restent cependant toujours constatés.

Ainsi, durant la semaine écoulée, les forces de l'ordre ont procédé aux verbalisations suivantes :

- 135 excès de vitesse ;
- 5 faits de conduite sous l'empire d'un état alcoolique ;
- 4 faits de conduite sous l'emprise de stupéfiants ;
- 19 faits d'usage du téléphone au volant ;
- 13 défauts de port de la ceinture de sécurité ou de dispositif de retenue pour enfant ;
- 9 faits de conduite sans permis de conduire ;
- 18 faits de refus de priorité ;
- 27 véhicules immobilisés en raison d'infractions graves au code de la route ;
- 19 suspensions administratives immédiates de permis de conduire.

Prévision des contrôles routiers

Dans un but de prévention et de sensibilisation des usagers de la route, la préfète de l'Aube publie une partie des contrôles routiers pour la semaine à venir.

Période	Secteurs des contrôles
Mardi 26 juillet - matin	D 619 Saint-Lyé
Mardi 26 juillet - après-midi	D 444 Chaource
Jeudi 28 juillet – matin	Boulevard Henri Barbusse - Troyes
Jeudi 28 juillet – matin	D 442 Le Pavillon-Sainte-Julie
Jeudi 28 juillet – après-midi	RD 619 Fontaine-les-Grès
Vendredi 29 juillet – après-midi	Avenue Maréchal De Lattre de Tassigny - Troyes
Samedi 30 juillet – matin	D 396 Juzanvigny

Tour de France Féminin 2022 – Règles de sécurité

Dans le cadre du passage de la 4^{ème} étape du Tour de France Féminin dans l'Aube le mercredi 27 juillet 2022, la circulation sur le réseau routier auboisi entre Troyes et Bar-sur-Aube sera impactée, à **partir de 13h00** (départ de Troyes) **jusqu'à 16h25** (arrivée prévue à Bar-sur-Aube). Pour cela nous vous rappelons les règles de sécurité à respecter.



SUIVRE LES CONSIGNES
DES AUTORITÉS



RESPECTER LES
DÉVIATIONS



NE PAS EMPIÉTER
SUR LA CHAUSSÉE



RESTER DERRIÈRE LES
BARRIÈRES DE SÉCURITÉ



NE PAS ALLER AU-DEVANT
DES CYCLISTES



NE PAS SE METTRE À LA
SORTIE D'UN VIRAGE



S'ÉCARTER LE PLUS
POSSIBLE DE LA CHAUSSÉE



TENIR LES ANIMAUX DE
COMPAGNIE EN LAISSE



ANTICIPER SES
DÉPLACEMENTS EN VOITURE



RESPECTER LES ARRÊTÉS MUNICIPAUX
POUR LES STATIONNEMENTS

Contact presse

Bureau de la représentation de l'État et de la communication
Tél : 03 25 42 35 00
Mél : pref-communication@aube.gouv.fr

@Prefete10 @Prefetaube @Prefet_10 aube.gouv.fr